



Reservation effectuer de l etranger vers la france

Par **Aurore**, le **18/01/2010** à **13:56**

Bonjour,

Mon employeur, allemand, a fait une reservation pour passer un WE en France. Helas, etant tomber malade, elle n a pus beneficier de son WE. Malgres le fait que son bon etait valable pendant six mois elle avait du egalemant reserver un billet d avion, c est durant cette periode qu elle a etait malade. Ne parlant elle-meme pas un mot de francais elle m a demandee de telephoner a l hotel pour ralonger la validite de cette reservation (ticket de reservation achete sur internet par le biais du site Ebay sur le site de l hotel et donc deja paye). Mon interlocuteur telephonique m a clairement fait comprendre que cela n etait absolument pas possible et que ci cette reservation etait perime, il n etait pas ds sa possibilite de faire quoi que soit. N etant pas tres au fait du droit francais j ignore si j ai une possibilite de faire appel a un organisme ou avoir une reference a un paragraphe juridique qui me permettrai d argumenter.

Je vous remercie et j attend votre reponce